

Déposer ses publications dans une archive ouverte en 8 points

1. **Retenez les grands principes du libre accès à la connaissance**
2. **Qu'est-ce qu'une archive ouverte ? Qu'est-ce que l'auto-archivage ?**
3. **Comment auto-archiver vos publications dans une archive ouverte ?**
4. **L'auto-archivage a beaucoup d'avantages**
5. **Vos devoirs et droits en tant qu'auteur-déposant dans une archive ouverte**
6. **Différenciez archive ouverte institutionnelle et archive ouverte thématique**
7. **Dans quelles archives ouvertes thématiques déposer vos publications ?**
8. **Où déposer votre thèse ?**

Liens utiles

1. **Retenez les grands principes du libre accès à la connaissance**

Le libre accès à la connaissance, ou *Open Access*, est un mouvement mondial dont l'objectif est l'accès immédiat, libre, gratuit et sans restriction d'usage pour tous aux résultats originaux de recherches scientifiques, aux données brutes, aux métadonnées, aux documents sources, aux images et documents multimédia.

Le libre accès est né avec internet : il signifie implicitement la mise à disposition sur le web, ou 'mise en ligne', des documents.

Le libre accès inclut le droit de copier, utiliser, distribuer, transmettre et visualiser publiquement l'œuvre et de l'utiliser pour réaliser et distribuer des œuvres dérivées, sous quelque format électronique que ce soit, dans un but raisonnable, et à condition d'en indiquer correctement l'auteur.

Par la mise en ligne immédiate, le libre accès accroît la visibilité, et donc le lectorat, des résultats de recherche (publications, jeux de données...) dans le respect de la propriété intellectuelle et de la conservation des œuvres.

2. **Qu'est-ce qu'une archive ouverte ? Qu'est-ce que l'auto-archivage ?**

Une archive ouverte est une base de données documentaire accessible librement et gratuitement sur internet.

Les chercheurs peuvent y déposer un document scientifique ou technique dont ils sont l'auteur et dont ils détiennent les droits de diffusion pour rendre ce document librement accessible.

Les lecteurs peuvent rechercher, consulter et télécharger librement et gratuitement un document scientifique qui a été déposé dans l'archive ouverte.

L'auto-archivage est le téléchargement, ou « dépôt », d'un document par son auteur sur le site web de l'archive ouverte (on parle d'auteur-déposant).

Selon la politique éditoriale de l'archive ouverte, le document déposé peut être :

- une publication à l'état de projet, par exemple un document non encore soumis à une revue ;

- une publication soumise à un éditeur, par exemple un manuscrit d'article dans sa première version avant relecture par les pairs (on parle de *preprint*) ;
- une publication évaluée par les pairs et corrigée, par exemple un article accepté pour publication dans une revue et corrigé par l'auteur pour répondre aux demandes des relecteurs (on parle de *postprint*) ;
- une publication publiée dans sa forme finale, par exemple un article accepté par une revue, relu par les pairs, corrigé par l'auteur, et mis en forme par l'éditeur de la revue pour être publié (on parle de version *éditeur* ou version *pdf*) ;
- tout autre document, tel qu'un jeu de données correctement décrit, un rapport de recherche, un document de travail, une fiche, une présentation de congrès, une thèse, un ouvrage, un chapitre d'ouvrage, etc.

Pour un article, distinguez bien sa publication en libre accès dans une revue de son dépôt dans une archive ouverte. Pour l'auteur, rendre librement accessible son article est possible selon deux voies :

- publier l'article dans une revue en libre accès total (*Open Access Journal*), ou choisir l'option libre accès (*Open Choice*) d'une revue traditionnellement accessible sur abonnement : dans les deux cas, l'article sera diffusé librement et gratuitement. Cette possibilité est appelée la voie dorée (*Gold Road*). Publier un article en libre accès dans une revue peut être gratuit ou payant pour l'auteur ou son institution, selon le modèle économique de la revue ;
- déposer l'article dans une archive ouverte : celle-ci assurera une diffusion quasi-immédiate (24 heures) de l'article sur internet. Cette possibilité est la voie verte du libre accès (*Green Road*). Elle est sans coût pour l'auteur et pour le lecteur. **Attention** : ce dépôt dépend des droits de diffusion octroyés à l'auteur par la revue.

3. Comment auto-archiver vos publications dans une archive ouverte ?

Les archives ouvertes offrent généralement des fonctions communes pour l'auteur-déposant.

Tout nouvel auteur-déposant doit créer son compte ou s'inscrire par un formulaire d'enregistrement accessible sur le site de l'archive ouverte via un lien de type *S'inscrire, Create Account, Register for the first time, Register New User...* Ce lien est parfois accessible à partir de la rubrique de dépôt (*Déposer, Add a new document, Submit your paper...*). L'inscription est généralement confirmée par un message électronique au déposant auquel sont attribués un numéro de compte et un mot de passe.

Pour être reconnu en tant qu'auteur-déposant, la connexion au compte auteur se fait via un lien (*S'authentifier, Login...*) ou directement à partir de la rubrique de dépôt (*Déposer, Add a new document, Submit your paper...*).

Une fois connecté, l'auteur peut déposer ses documents. Il remplit un formulaire de saisie composé de rubriques, appelées encore 'champs' ou 'métadonnées', pour décrire sa publication : nom du/des auteur(s), libellé de l'organisme et du laboratoire d'affiliation du/des auteur(s), titre de la publication, titre de la revue ou nom de l'éditeur, mots-clés, disciplines, etc. Le formulaire est accompagné d'une fonction de téléchargement du texte intégral du document décrit par l'auteur-déposant. Les principaux formats de documents autorisés pour le dépôt sont pdf ou de type traitement de texte. Certaines archives ouvertes acceptent également des fichiers au format html (web), ou de type tex ou ps (Postscript).

Via son compte, l'auteur-déposant peut aussi accéder à un espace personnel sur le site de l'archive ouverte, où sont listées les références des documents qu'il a déposés et où des services lui sont proposés (modifier les références des documents déposés, créer une nouvelle version de document, suivre les statistiques de consultation de ses documents, etc.).

En général, tout dépôt d'un document dans une archive ouverte est définitif et aucun retrait n'est effectué après la mise en ligne, sauf cas exceptionnel.

La plupart des archives ouvertes réalisent un contrôle *a minima* des documents déposés : vérification de la présence de métadonnées obligatoires associées au document, contrôle de la discipline dans laquelle le document a été classé, vérification du format du document.

4. L'auto-archivage a beaucoup d'avantages

La paternité de vos résultats de recherche est attestée à la date du dépôt du document.

Vous bénéficiez d'un moyen de communication scientifique direct et rapide sur internet.

Vous améliorez votre visibilité, votre lectorat ainsi que la reconnaissance par vos pairs, par votre institution ou par l'agence qui a financé vos recherches.

De nouveaux lecteurs ou partenaires potentiels de recherche ont accès à vos travaux.

La conservation à long terme de vos fichiers de publication est assurée, sans que vous ayez la responsabilité de cette gestion.

Vous évaluez l'impact de vos publications grâce aux mesures statistiques proposées par l'archive ouverte.

5. Vos devoirs et droits en tant qu'auteur-déposant dans une archive ouverte

Dans le cas d'une publication signée par plusieurs auteurs (co-publication), l'auteur-déposant doit s'assurer de l'autorisation donnée par les autres auteurs de rendre accessible le document.

L'auteur-déposant et ses co-auteurs (s'il s'agit d'une co-publication) sont garants de la qualité scientifique du document déposé.

La propriété intellectuelle du document déposé reste celle de son (ses) auteur(s). Mais l'auteur-déposant et ses co-auteurs (s'il s'agit d'une co-publication) sont responsables des conditions de libre diffusion du document déposé. Certaines archives ouvertes demandent à l'auteur-déposant de préciser les conditions d'utilisation du document qu'il dépose, par exemple sous la forme de licences *Creative Commons (CC)* (voir fiche [Publier dans une revue en libre accès](#)).

En tant qu'auteur d'une publication, vous devez vous conformer aux autorisations d'auto-archivage données par l'éditeur ou la revue qui ont édité la publication.

Chaque éditeur d'ouvrage ou de revue a sa politique d'auto-archivage détaillée sur son site web, mais les textes correspondants ne sont pas toujours faciles à trouver sur le site. La base de données Sherpa/Romeo accessible gratuitement et librement sur internet décrit les conditions d'auto-archivage de nombreux éditeurs et revues : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>.

Toutefois, en tant qu'auteur, vous pouvez négocier le droit d'auto-archivage de votre article en soumettant à l'éditeur un avenant au contrat d'édition, ou addenda d'auteur. Celui-ci demande l'autorisation de déposer l'article dans une archive ouverte institutionnelle (voir fiche [Protégez vos droits d'auteur](#)).

Notez que certaines revues ou certains éditeurs d'ouvrages anticipent la question de l'auto-archivage en proposant à l'auteur de définir lui-même les conditions de diffusion de sa publication. Les droits accordés par l'auteur peuvent être ainsi formalisés sous la forme de licences inspirées du modèle *Creative Commons (CC)* (voir fiche [Publier dans une revue en libre accès](#)).

6. Différenciez archive ouverte institutionnelle et archive ouverte thématique

Si l'auteur dispose des droits de diffusion de sa publication, il peut la déposer dans la ou les archives ouvertes de son choix.

On distingue deux types d'archives ouvertes :

- les archives ouvertes institutionnelles, créées et administrées par une institution ; elles permettent aux chercheurs de l'institution de déposer et de diffuser librement les publications dont ils sont l'auteur ;
- les archives ouvertes thématiques ou disciplinaires, créées dans le cadre d'un projet scientifique, ou d'une initiative nationale ou internationale ; elles permettent à tout chercheur de déposer ses publications de la ou des thématiques de l'archive ouverte.

Le dépôt dans une archive ouverte institutionnelle est généralement réservé, c'est-à-dire restreint aux chercheurs de l'institution. Le dépôt dans une archive ouverte thématique ou internationale est ouverte à tout auteur quelle que soit son appartenance institutionnelle.

La frontière entre les deux types d'archives ouvertes n'est pas toujours nette : certaines archives institutionnelles peuvent ainsi s'ouvrir aux auteurs d'institutions partenaires, et certaines archives ouvertes thématiques peuvent imposer aux auteurs-dépôts que leur institution se déclare auprès de l'archive ouverte.

En déposant son document dans plusieurs archives, par exemple dans l'archive ouverte de son institution, dans une archive ouverte thématique, et dans une archive pluridisciplinaire, l'auteur accroît les chances de faire connaître son document.

Pour identifier une archive ouverte, connaître sa politique d'auto-archivage, son volume et l'organisation qui la gère, des répertoires d'archives ouvertes sont accessibles en ligne, tels que *OpenDOAR* (*Directory of Open Access Repositories* - <http://www.opendoar.org/>) ou *ROAR* (*Registry of Open Access Repositories* - <http://roar.eprints.org/>).

7. Dans quelles archives ouvertes thématiques déposer vos publications ?

Les archives ouvertes proposées ici donnent la possibilité à tout auteur, quelle que soit son affiliation, de déposer lui-même gratuitement ses publications dès lors qu'elles traitent de thématiques couvertes par l'archive et qu'elles peuvent être diffusées librement.

Parmi ces archives ouvertes, certaines sont multidisciplinaires, d'autres spécialisées dans une ou plusieurs thématiques.

Pour connaître précisément l'objectif et le contenu d'une archive ouverte, ainsi que les conditions et les modalités de dépôt d'un document, connectez-vous à partir de la page d'accueil sur son aide en ligne (*Help, How to deposit documents*), sa foire aux questions (*FAQ*), ou son manuel à télécharger.

Multidisciplinaire

HAL, Hyper Article en Ligne

<http://hal.archives-ouvertes.fr/>

L'archive ouverte pluridisciplinaire française HAL permet le dépôt et la diffusion d'articles scientifiques, publiés ou non, et de thèses émanant d'établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, et de laboratoires publics ou privés. Le dépôt d'autres documents scientifiques ou techniques est accepté : rapports de recherche, communications et actes de congrès, ouvrages et chapitres d'ouvrages, cours, documents de travail, brevets...

Créée en 1998, HAL est produite et administrée par le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD), unité française mixte de service du Centre national de la recherche scientifique

(CNRS), de l'INRIA et de l'Université de Lyon. L'archive ouverte est alimentée soit par dépôt direct par l'auteur soit par dépôt indirect via le système d'information d'un établissement relié à HAL. Le CCSD reste toutefois libre de mettre en ligne ou non les documents, sans justification.

L'interface de dépôt et de consultation est en français et en anglais, mais toutes les langues sont possibles pour les documents déposés.

Le dépôt est effectué par l'un des auteurs du document avec l'accord des autres auteurs, ou par une personne autorisée par les auteurs.

Si le document déposé dans HAL est publié, l'auteur doit mentionner dès la première page du document la référence bibliographique complète avec le DOI s'il existe (*Digital Object Identifier*, lien unique et pérenne vers le document publié en ligne). Cette référence peut être placée en haut de page.

Vous pouvez afficher la liste de vos publications déposées dans HAL sur votre site personnel.

L'archive ouverte HAL est liée à l'archive ouverte arXiv (voir ci-dessous) : le dépôt dans arXiv depuis HAL est une démarche volontaire du déposant qui doit cocher la case « Transférer ce document sur le serveur d'archives arXiv » pour que le transfert de Hal vers arXiv se fasse. Un résumé en anglais doit être fourni pour le document déposé dans HAL à transférer dans arXiv.

Au 31/08/2015, HAL contenait 354 767 documents avec texte intégral.

Agriculture

Organic Eprints

<http://orgprints.org/>

L'archive ouverte Organic Eprints concerne le domaine de l'agriculture biologique : agriculture biologique en général, systèmes de culture, élevage, plantes, sol, environnement, sécurité alimentaire, socio-économie, normes, recherche, enseignement et vulgarisation. Organic Eprints accepte des documents, publiés ou non, ainsi que des descriptifs de projets.

Créée en 2002 par le Danish Agricultural Research Centre for Organic Farming (DARCOF), elle est développée par l'International Centre for Research in Organic Food Systems (ICROFS). Depuis 2003, une coopération a été établie avec l'Institut de recherche d'agriculture biologique (FiBL, Research Institute of Organic Agriculture).

L'interface est en anglais et en allemand. Un manuel pour le dépôt est aussi édité en espagnol et en portugais.

Toutes les langues sont possibles pour les documents déposés mais l'ajout d'un résumé en anglais est encouragé.

Au 28/07/2014, Organic Eprints contenait 15 332 documents.

Enseignement, information et communication

ArchiveSIC, Archive Ouverte en Sciences de l'Information et de la Communication

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Créée en 2002 avec le concours du Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France), l'archive ouverte ArchiveSIC vise à favoriser les échanges pluridisciplinaires entre chercheurs des Sciences de l'information et de la communication (SIC).

ArchiveSIC est hébergée sur la plateforme HAL (hyper Article en Ligne, archive ouverte française).

Les fonctions proposées par ArchiveSIC sont identifiées à HAL.

Au 28/07/2014, ArchiveSIC contenait 1 600 documents avec texte intégral.

EduTice, Education et technologies de l'information et de la communication

<http://edutice.archives-ouvertes.fr/>

L'archive ouverte française EduTice a été créée en 2003 par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Paris (France) pour rendre accessible la production de la recherche sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) et la formation.

Les documents déposés par les auteurs doivent être de préférence validés scientifiquement. Ils peuvent avoir été publiés ou non. Cela peut être un article, une thèse, une communication de congrès, un chapitre d'ouvrage, un ouvrage, etc. Un auteur peut également déposer un document en cours de validation scientifique.

EduTice propose également le dépôt de documents par les éditeurs d'ouvrages, de revues, ou d'actes de colloque.

L'interface d'EduTice est en français et en anglais mais toutes les langues sont possibles pour les documents déposés.

Au 28/07/2014, EduTice contenait 1 934 documents.

E-LIS, E-prints in Library & Information Science

<http://eprints.rclis.org/>

L'archive ouverte internationale E-LIS accueille les documents scientifiques et techniques, publiés ou non, dans les domaines de la bibliothéconomie, des sciences et des technologies de l'information. Le document déposé est soumis pour acceptation aux membres du comité éditorial E-LIS qui ajoute si nécessaire des métadonnées.

E-LIS est née en 2003 du projet RCLIS (Research in Computing, Library and Information Science) promu par le Ministère espagnol de la culture et hébergé par le consortium interuniversitaire italien CILEA (Italian Consorzio Interuniversitario Lombardo per Elaborazione Automatica).

L'interface de dépôt et de consultation de l'archive ouverte E-LIS est en anglais.

E-LIS accepte des documents dans n'importe quelle langue, à condition qu'ils soient fournis avec un résumé et des mots-clés en anglais en complément du résumé et des mots-clés dans la langue originale. Les mots-clés attribués par l'auteur doivent être issus du schéma de classification *JITA Classification System of Library and Information Science* (<http://eprints.rclis.org/view/subjects/subjects.html>).

Au 28/07/2014, E-LIS contenait 16 572 documents.

Sciences économiques et économie agricole

AgEcon Search, Research in Agricultural and Applied Economics

<http://ageconsearch.umn.edu/>

L'archive ouverte AgEcon Search concerne les publications issues de la recherche académique en économie agricole : agro-industrie, disponibilité alimentaire, économie des ressources naturelles, économie de l'environnement, économie et politique agricoles, commerce agricole, développement économique.

Elle a été créée en 2006 et est administrée par l'Université du Minnesota (USA).

AgEcon Search exige que les documents déposés soient rattachés à une organisation : société savante, association, université ou toute autre institution. Pour cela, l'institution doit se déclarer auprès de : aesearch@umn.edu.

Une fois l'institution identifiée et reconnue par AgEcon Search, un mot de passe est fourni sur demande pour l'institution. Les auteurs peuvent alors, en précisant leur affiliation dans le formulaire de dépôt, soumettre leur publication au format .pdf ou envoyer par messagerie un fichier en traitement de texte.

L'interface d'AgEcon Search est en anglais.

Elle accepte des documents dans n'importe quelle langue, à condition qu'ils soient fournis avec la traduction en anglais du titre et du résumé.

La publication déposée doit comporter une page de couverture avec le titre du document, les auteurs, le nom de l'institution, la date, le nom et éventuellement le numéro de collection attribués par l'institution.

Lors de la saisie des métadonnées, outre le choix de mots-clés libres, une liste de descripteurs ou 'subject categories' est proposée pour permettre à l'auteur de classer sa publication selon les disciplines d'AgEcon Search.

Le document déposé est vérifié par AgEcon Search avant d'être intégré et rendu accessible au public.

Au 28/07/2014, AgEcon Search contenait 76 420 documents.

MPRA, Munich Personal RePEc Archive

<http://mpra.repec.org/>

L'archive ouverte MPRA permet aux économistes dont l'institution n'est pas membre du réseau RePec de déposer leurs documents de travail pour qu'ils soient diffusés via différentes bases de données du réseau RePec (Research Papers in Economics - <http://repec.org/>).

MPRA accepte les documents de recherche destinés à être publiés dans une revue ou un ouvrage, ou déjà publiés et autorisés à être diffusés. MPRA accepte également les actes de congrès si chacune des communications du congrès est déposée séparément.

MPRA a été créée en 2006 et est gérée par la bibliothèque de l'Université de Munich (Munich University Library) en Allemagne.

L'interface de MPRA est en anglais, mais toutes les langues sont possibles pour les documents déposés.

Au 28/07/2014, MPRA contenait 29 747 documents.

Sciences humaines et sociales

HAL-SHS (Sciences de l'Homme et de la Société)

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

L'archive ouverte HAL-SHS vise à diffuser les articles scientifiques, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. HAL-SHS accepte également le dépôt d'autres types de documents scientifique ou techniques : communications de congrès, ouvrages et chapitres d'ouvrages, rapports de recherche, documents de travail, thèses, habilitation à diriger des recherches (HDR).

HAL-SHS a été créée en 2007. Elle est produite et administrée par le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France).

La direction de HAL-SHS se réserve le droit de refuser les documents ne correspondant pas aux critères de l'archive (voir le guide du déposant).

Au 28/07/2014, HAL-SHS contenait 57 526 documents avec texte intégral.

SSOAR, Social Science Open Access Repository

<http://www.ssoar.info/>

L'archive ouverte SSOAR offre la possibilité à un auteur de rendre accessibles ses publications en sciences humaines et sociales (*preprint, postprint*, version publiée d'un article, rapport de recherche, rapport d'expertise, document de travail, communications et actes de congrès).

Elle a été créée en 2008 et est gérée par GESIS (Leibniz Institute for the Social Sciences, Allemagne).

L'interface est en anglais et en allemand, mais aucune restriction de langue n'est imposée pour les documents déposés.

Au 28/07/2014, SSOAR contenait 29 039 documents avec texte intégral.

Ressources naturelles et environnement

Earth-Prints

<http://www.earth-prints.org/>

L'archive ouverte Earth-Prints concerne les recherches relatives à l'atmosphère, à la cryosphère, à l'hydrosphère et aux sciences de la terre.

Elle a été créée en 2006 et est gérée par l'Institut national italien de Géophysique et de vulcanologie (Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia) avec la collaboration du Programme national de recherche en Antarctique (Programma Nazionale Ricerche in Antartide).

Earth-Prints accepte tous types de documents : manuscrits, articles de revues, thèses, communications de congrès, ouvrages et chapitres d'ouvrage, produits web.

L'interface est en anglais, mais toutes les langues sont possibles pour les documents déposés à condition qu'ils soient complétés avec la traduction anglaise du titre et du résumé.

Au 28/07/2014, Earth-Prints contenait 8 467 documents.

Physique, mathématiques, informatique et sciences cognitives

ArXiv

<http://fr.arxiv.org> (site miroir français)

ArXiv est la plus ancienne des archives ouvertes (créée en 1991 par l'Université de Cornell, USA). Elle concerne les recherches en physique, mathématiques, informatique et biologie quantitative.

Les auteurs peuvent déposer leur publication dans ArXiv en utilisant un formulaire web.

Les documents déposés dans l'archive ouverte française HAL (Hyper Article en Ligne) dans les disciplines couvertes par ArXiv sont transférés automatiquement dans la base ArXiv s'ils sont complétés par le titre et le résumé en anglais et sauf demande contraire explicite du déposant.

Au 31/08/2015, arXiv contenait 1 068 094 documents.

CogPrints

<http://cogprints.org/>

L'archive ouverte CogPrints s'intéresse aux études cognitives dans les domaines tels que la psychologie, les neurosciences, la linguistique, l'informatique, la philosophie, la biologie, la médecine, l'anthropologie, les sciences sociales, la physique et les mathématiques.

Tous types de documents peuvent être auto-archivés, qu'ils soient publiés ou non : *preprint*, *postprint*, version finale de l'éditeur.

CogPrints a été développée en 1997 par le Département Electronics and Computer Science de l'Université de Southampton en Angleterre.

L'interface est en anglais, mais toutes les langues sont possibles pour les documents déposés.

Un document déposé peut être téléchargé instantanément ou peut être mis en attente (*User workarea*) dans l'espace de dépôt (*Manage deposits*) lié au compte de l'auteur-déposant.

Au 28/07/2014, CogPrints contenait 4 151 documents.

8. Où déposer votre thèse ?

TEL, Thèses en Ligne

<http://tel.archives-ouvertes.fr/>

L'archive ouverte française TeL du Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) met en ligne des thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches (HDR). Les données de TeL sont également accessibles via le serveur de l'archive ouverte française HAL.

Chaque docteur peut librement déposer sa thèse sous réserve des droits de diffusion associés au document de thèse (voir fiche [Diffuser sa thèse sur internet](#)).

La mention de spécialité de la thèse déposée ainsi que les informations administratives et bibliographiques fournies sont vérifiées par TeL.

Le dépôt de thèses anciennes, si elles existent sous forme numérique, est également encouragé.

Au 28/07/2014, TeL contenait 43 798 documents avec texte intégral.

Liens utiles

Libre Accès : des outils pour vous aider. In : Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives. CNRS-Inist. <http://openaccess.inist.fr/?Libre-Acces-des-outils-pour-vous>

OpenDOAR, The Directory of Open Access Repositories. 2014. University of Nottingham, UK. <http://www.opendoar.org/>

Répertoire d'archives ouvertes scientifiques détaillant l'organisation responsable, la taille de l'archive ouverte en nombre d'enregistrements, le type de documents qu'elle contient, la(les) langue(s), le logiciel utilisé, la date du dernier contrôle par OpenDOAR, la politique de l'archive ouverte. La recherche d'une archive ouverte peut se faire par type (institutionnelle, gouvernementale, disciplinaire...) par sujet, par pays, par langue, par logiciel, ou par nom de l'archive ouverte.

ROAR, Registry of Open Access Repositories. 2014. University of Southampton, UK. <http://roar.eprints.org/>

Répertoire d'archives ouvertes proposant des fonctions de consultation et de recherche selon différents critères, ainsi que la possibilité de déclarer une archive ouverte après avoir ouvert un compte (*Register*). Pour chaque archive ouverte, une vignette (capture d'écran miniature de la page d'accueil de l'archive ouverte) est affichée ainsi que la courbe des statistiques de dépôt.

Sherpa/Romeo : Publisher copyright policies & self-archiving. 2006-2014. University of Nottingham, UK.

<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

Informations

Comment citer ce document :

Deboin M.C. Déposer ses publications dans une archive ouverte, en 8 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 10p.

<http://url.cirad.fr/ist/archive-ouverte>

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International, disponible en ligne.: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

ou par courrier postal à : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Cette licence vous permet de remixer, arranger, et adapter cette œuvre à des fins non commerciales tant que vous créditez l'auteur en citant son nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

Marie-Claude Deboin

Délégation à l'information scientifique et technique, Cirad

16 septembre 2014 (mise à jour 31 août 2015)